



VENTE DIRECTE DU GRAVIER DE LA SAUFFLAZ (La Trappe, Champéry)

Par décision du Conseil municipal du 30 juillet 2018, l'achat de chaille est recommandé pour les travaux sur le territoire communal, selon les conditions suivantes :

Vente de chaille brute	CHF 21. —le m3
Vente de chaille de drainage 0.80 à 150 mm	CHF 27. —le m3
Vente de chaille de drainage 0.70 mm	CHF 30. —le m3
Vente de tout venant 0.20 mm	CHF 30. —le m3

En charge de la vente directe :

M. Ulysse Avanthay - Téléphone : 079. 606.14.25.

Champéry, le 6 août 2018